

Carlo Lombardini

Banques et blanchiment d'argent

2^e édition

Schulthess § 2013
ÉDITIONS ROMANDES

Table des matières

Chapitre I

Introduction

I. Un bref rappel	1
II. L'importance du sujet	2
III. La réglementation en vigueur	6
1. En Suisse	6
A. En général	6
B. La LBA	7
a. Situation actuelle	7
b. Perspectives d'évolution	10
2. Au niveau international	10
A. Présentation	10
B. L'importance des réglementations étrangères	12

Chapitre II

La Convention de diligence

I. Observations générales	17
II. L'identification du cocontractant	21
1. En général	21
2. Le cocontractant personne physique	22
3. L'ouverture du compte à distance	23
4. Le cocontractant personne morale	24
III. L'identification de l'ayant droit économique	25
1. Le principe	25
2. Le rapport avec le droit privé	26
3. Les modalités d'identification	27
4. Les exceptions	29
5. Quelques exemples	31
A. La société de domicile	31
B. Les placements collectifs de capitaux	32
C. La pluralité d'ayants droit économiques	33
D. Les avoirs déposés auprès de tiers	33
IV. Les autres règles de la Convention	34
V. La procédure de surveillance	36

Chapitre III L'OBA-FINMA

I.	Observations générales	39
II.	Champ d'application	42
III.	Les exigences en matière d'organisation	45
	1. En général	45
	2. Le rôle de la haute direction	45
	3. Les règles internes	46
	A. En général	46
	B. Des cas particuliers	46
	a. L'ouverture des comptes	46
	b. La formation du personnel	47
	c. Le processus de dénonciation	48
	4. Le service <i>compliance</i>	48
	5. Le système informatique	50
	6. Les règles au sein d'un groupe bancaire	51
IV.	Relations et transactions à risque accru	52
	1. Le principe	52
	2. Les clients à risque accru	53
	3. Les transactions à risque accru	54
	4. Les conséquences de la qualification	56
V.	Les PEPs	61

Chapitre IV Les articles 305^{bis} et 305^{ter} CP

I.	Observations générales	65
II.	L'article 305 ^{bis} CP	66
	1. Présentation	66
	2. Le crime préalable	68
	A. En général	68
	B. Le crime préalable commis à l'étranger	71
	3. L'acte de blanchiment	72
	A. En général	72
	B. Typologie	73
	4. La conscience et la volonté	77
	5. La responsabilité de la banque comme entreprise	79
III.	L'article 305 ^{ter} CP	80
IV.	Le déroulement des enquêtes pénales pour blanchiment	86
V.	La responsabilité civile	91
VI.	Les procédures d'entraide	93
	1. Les textes applicables	93

2. L'entraide requise à la Suisse	94
3. L'entraide requise par la Suisse	97
4. La transmission spontanée d'informations	98

Chapitre V

La saisie et la confiscation

I. La saisie	101
II. La confiscation	104
1. Présentation	104
2. L'infraction préalable	106
3. Le résultat de l'infraction	109
4. La restitution au lésé	111
5. La position des tiers	113
III. La créance compensatrice	115
IV. L'allocation au lésé	117
V. Le partage des valeurs patrimoniales	118
VI. Les procédures d'entraide	118

Chapitre VI

La communication aux autorités

I. Présentation	123
II. Le Bureau de communication	124
1. Présentation générale	124
2. L'extension des pouvoirs du Bureau	125
III. La communication obligatoire	127
1. Observations générales	127
2. L'origine des soupçons fondés	128
3. Le processus de clarification	129
4. La conclusion du processus	130
5. La forme et le contenu de la communication	133
6. Les effets de la communication	134
7. La responsabilité de la banque	136
A. En cas de communication	136
B. En cas de non-communication	137
IV. Le droit de communiquer	138
V. État des lieux	139
Bibliographie	145
Index	157